

Canadian Dairy Commission Act, with the object or effect of supporting the price of the article;

la Loi sur l'Office des produits agricoles ou *la Loi sur la Commission canadienne du lait* dont l'objet ou l'effet est de soutenir le prix de l'article;

- to implement an inter-governmental arrangement or commitment;
 - to limit, pursuant to an enquiry by the Canadian International Trade Tribunal, the importation of goods causing or threatening to cause serious injury to domestic producers;
 - to place certain steel products on the Import Control List for the purpose of collecting information on imports of such products; and;
 - to facilitate implementation of action taken under the Customs Tariff to enforce Canada's rights under a trade agreement or respond to acts of another country that would adversely affect trade in Canadian goods or services.
- mettre en oeuvre un accord ou un engagement intergouvernemental;
 - limiter, à la suite d'une enquête effectuée par le Tribunal canadien du commerce extérieur, l'importation de marchandises causant ou menaçant de causer un préjudice sérieux aux producteurs canadiens;
 - placer certains produits en acier sur la Liste des marchandises d'importation contrôlée afin d'obtenir des renseignements sur l'importation de ces produits;
 - faciliter l'application des mesures prises aux termes du Tarif des douanes afin d'exercer les droits canadiens prévus par un accord commercial ou de réagir aux mesures prises par un pays tiers qui auraient un effet défavorable sur le commerce des marchandises ou des services canadiens.

a) **Textiles and clothing**

(i) World Trade Organization and Agreement on Textiles and Clothing:

The Agreement on Textiles and Clothing (ATC) of the World Trade Organization (WTO) is an interim arrangement that took effect on January 1, 1995 and expires on December 31, 2004. Its

a) **Textiles et vêtements**

i) *Organisation mondiale du commerce et Accord sur les textiles et les vêtements :*

L'Accord sur les textiles et les vêtements (ATV) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est un arrangement provisoire entré en vigueur le 1^{er} janvier 1995